



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Communication sur le Progrès 2016



PROXIMITÉ - DIMENSION HUMAINE - RÉALISME - ENGAGEMENT

Notre engagement

Paris, le 17 octobre 2016

Monsieur le Secrétaire Général,

ADVENTS est fondé sur 4 valeurs : la Proximité, le Réalisme, l'Engagement et la Dimension Humaine. Ces valeurs sont avant tout celles des associés et des consultants qui marquent de leur empreinte l'avenir de notre cabinet.

La responsabilité sociétale figure en tête de nos préoccupations. En effet, elle participe à la performance de l'organisation, valorise les collaborateurs et sert l'image de la société et celle de son écosystème. Conscient qu'une démarche volontaire, basée sur la confiance, le dialogue et la transparence, génère de multiples opportunités, **ADVENTS** accorde aux enjeux de RSE une importance croissante.

L'ADN de notre cabinet nous pousse à nous fixer des objectifs ambitieux et à atteindre des résultats concrets et mesurables. C'est dans cette optique que nous présentons à travers ce document nos actions concrètes en faveur des droits de l'Homme, des droits du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Avec cette nouvelle Communication sur le Progrès, nous renouvelons ainsi notre engagement envers le Global Compact des Nations Unies et ses 10 Principes universels.

Meilleures salutations,

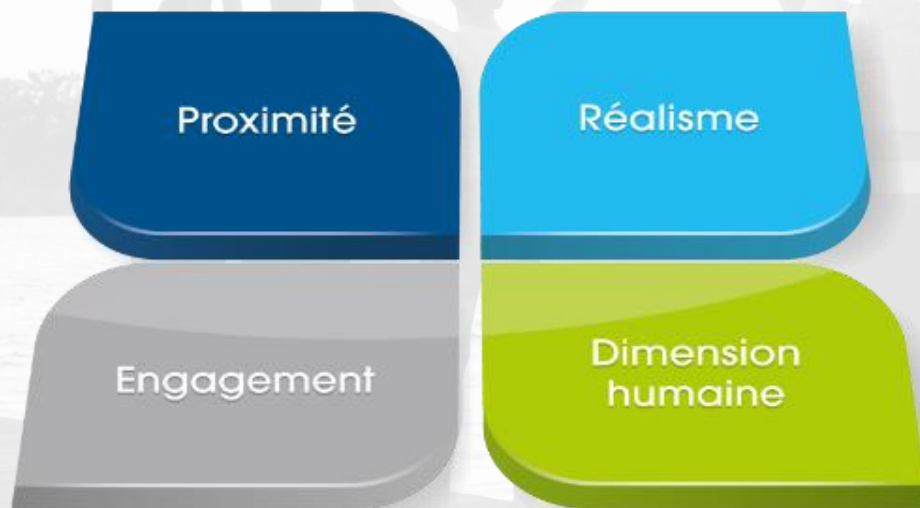
Johan Benils
Président



Qui sommes-nous?

Notre histoire :

ADVENTS a été créé en 2008 avec l'ambition de délivrer un conseil porté par 4 valeurs fondamentales, inscrites dans l'ADN de ses fondateurs : l'engagement de résultat, le réalisme des recommandations, la proximité avec les métiers et la dimension humaine, clé de la réussite de tout **projet de transformation**.



ADVENTS aujourd'hui :

Nous sommes un cabinet indépendant (capital détenu à 100% par ses associés) composé d'une quarantaine de consultants passionnés par notre métier qui mettons nos compétences et notre forte séniorité au service de la réussite des projets de nos clients. Nos implantations à Paris, Lyon et Marseille offrent à nos clients une proximité indispensable à un accompagnement efficace de leurs projets partout en France et au pilotage de leur déploiement à l'international.

Qui sommes-nous?

Pourquoi nos clients choisissent-ils ADVENTS ?

Nos clients retiennent ADVENTS comme partenaire pour bénéficier :

- D'un conseil indépendant garant de notre totale objectivité,
- D'un conseil sur mesure : nous nous appuyons sur une méthodologie éprouvée que nous adaptons systématiquement au contexte, à la taille et aux ambitions de nos clients,
- De recommandations concrètes dont nous savons accompagner la mise en application.

60

projets délivrés en
2015

50

clients qui nous
font confiance

45

consultants

9

ans de séniorité
moyenne

6

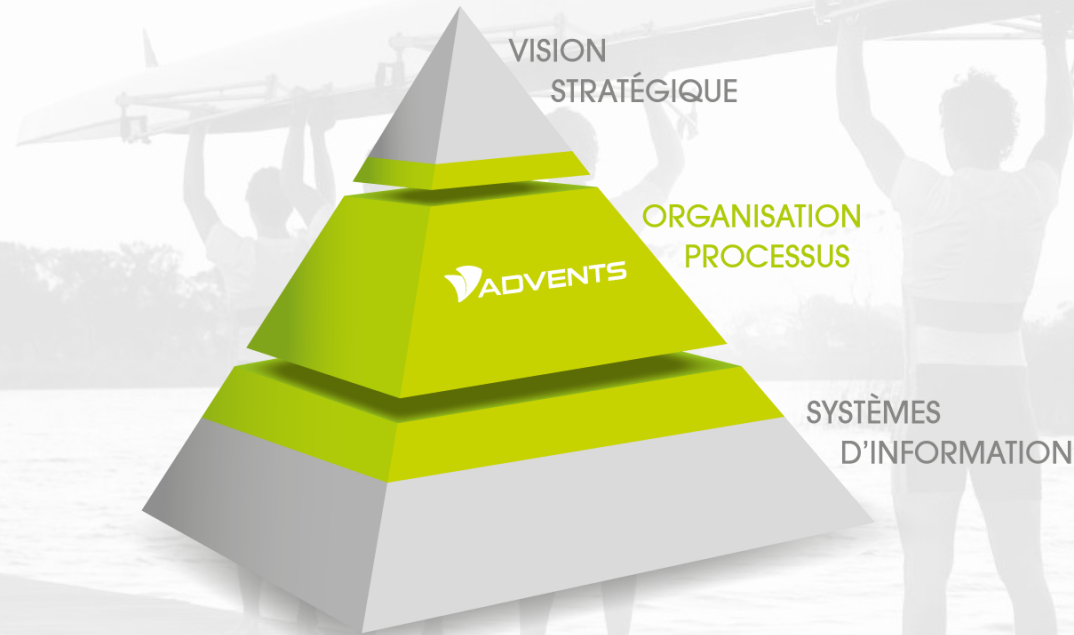
M€ de CA
en 2015

7

ans de croissance
à 2 chiffres

Notre positionnement

ADVENTS est un cabinet de conseil en management des organisations : nous déployons la stratégie de nos clients en alignant organisation, processus et système d'information.



Forts de leur expérience, nos consultants mettent leur double expertise métier et système d'information au service de la réussite des projets de transformation des principales Directions.

Directions
Financières

Directions
Achats

Directions des
Organisations
et des Systèmes
d'Information

Directions
Commerciales

Directions
Supply Chain

Direction
Transformation
Digitale

Notre périmètre d'intervention

ADVENTS accompagne ses clients tout au long du cycle projet :



Ils nous font confiance



Engagements Global Compact

► Le Global Compact des Nations Unies

Afin d'ancrer et d'affirmer nos engagements, nous renouvelons notre adhésion aux dix principes du Global Compact des Nations Unies dans la stratégie de notre entreprise.

C'est dans cette optique que nous présentons à travers ce document nos actions en faveur :

- des Droits de l'Homme,
- des Droits du Travail,
- de la Protection de l'Environnement
- de la Lutte contre la Corruption

ADVENTS s'engage à respecter ces dix principes universels du Global Compact.

Droits de l'Homme

➤ Les principes du Global Compact :

- **Principe 1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- **Principe 2** : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

➤ Nos actions et résultats :

- **Respect et soutien de :**
 - La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948,
 - L'Organisation Internationale du Travail (OIT),
 - La Convention Collective Nationale applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils.
- **Aucun incident relatif aux droits de l'Homme recensé depuis la création du cabinet**
- **Aucun accident de travail constaté depuis la création du cabinet**
- **Réalisation d'une charte éthique et développement durable**

Droits de l'Homme

► Nos actions et résultats (suite) :

• Mesures mises en place pour lutter contre l'exclusion et les discriminations :

- Principe de non-discrimination comme fondement du cabinet
- Égalité Homme – Femme : rémunération strictement identique à grade équivalent ainsi que la poursuite d'un objectif de parité

• Mesures mises en place pour favoriser la solidarité :

- Contribution à des actions de solidarité internationale, des actions nationales et des actions de proximité dans l'agglomération lyonnaise via le partenariat avec l'association Solidari'Terre
- Achats responsables auprès de prestataires employant des personnes en situation de handicap (fourniture de plateaux repas, boissons...)
- Organisation en cours d'une journée dédiée à l'aide aux associations

• Mesures mises en place contribuer au bien-être :

- Allocation de 10% du temps de nos consultants consacrés à la formation interne, de partage avec d'autres consultants, recherche et développement sur les métiers du conseil
- Organisation d'appel à projets avec le Challenge de l'Innovation ayant mené à la réalisation de projets victorieux avec une allocation de fonds et de ressources humaines
- Mise à disposition d'un CE dès 2009
- Organisation de nombreux événements d'échange et de détente au cours de l'année : WE entreprise Advents, Séminaire annuel, Workshops...
- Mise en place d'une boîte à idée afin de laisser libre cours à la liberté d'expression des collaborateurs

Droits du Travail 1/3

➤ Les principes du Global Compact :

- **Principe 3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- **Principe 4** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- **Principe 5** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- **Principe 6** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

➤ Nos actions et résultats :

- **Mesures mises en place pour la formation de nos salariés :**
 - Création de notre propre cursus de formation interne en partenariat avec un organisme agréé
 - Plusieurs formations (diplômantes pour certaines) suivies chaque année par tous les consultants. L'équivalent d'une journée en formation individuelle est également allouée à chaque collaborateur (2016)
 - Présentations thématiques mensuelles pour compléter leur formation
 - Capitalisation et partage de l'ensemble de nos connaissances (via un Sharepoint)
 - Abonnements à des revues spécialisées et ouvrages disponibles dans notre bibliothèque

Droits du Travail 2/3

➤ Nos actions et résultats (suite) :

• Mesures mises en place pour favoriser l'égalité professionnelle :

- Egalité salariale entre hommes et femmes (grilles de salaires identiques)
- Recherche de parité au sein du Cabinet (30% de femmes en 2016)
- Procédures et critères du système de rémunération communiqués à tous les employés

• Mesures mises en place pour respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective :

- Election de deux délégués du personnel en 2016
- Reconstitution de l'adhésion au syndicat professionnel « SYNTEC Conseil en Management », renommé « Consult'in France » depuis 2015, qui réunit et représente les acteurs du management

• Mesures mises en place pour favoriser l'évolution de nos salariés :

- Attribution d'un coach indépendant et sans lien hiérarchique à chaque consultant
- Tous les consultants bénéficient :
 - D'entretiens de début et de fin de mission
 - D'un entretien d'évaluation annuelle

Droits du Travail 3/3

➤ Nos actions et résultats (suite)

• Mesures mises en place pour favoriser la cohésion et les conditions de travail internes :

- Moments privilégiés entre les collaborateurs :
 - Séminaire annuel de réflexion sur la stratégie du cabinet
 - Evènement annuel « Team Building »
 - Repas de Noël, vœux du Président
- Promotion des initiatives des employés concernant la vie du cabinet et de ses salariés : tous les consultants participent à des projets internes le vendredi après-midi (dédié)
- Adhésion à un CE inter-entreprises depuis 2009
- Mise en place d'une boîte à idée et d'un comité innovation pour récupérer et traiter les inputs innovants des collaborateurs

• Mesures mises en place à destination de nos parties prenantes :

- Mécénat auprès de l'association cHeer uP! de l'EDHEC : financement d'un séjour multi activités d'une semaine à Marseille pour six jeunes en rémission de cancer (baptême de parapente, journée d'initiation à la voile etc.)
- Mentorat de jeunes entrepreneurs dans le cadre du concours Graine de Boss
- Mentorat de start-ups via un partenariat avec l'association Moovjee
- Règlements de toutes nos factures dans un délai inférieur à 30 jours
- Avances de trésorerie pour supporter des fournisseurs en difficulté financière

Environnement 1/3

➤ Les principes du Global Compact

- **Principe 7** : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- **Principe 8** : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- **Principe 9** : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

➤ Nos actions et résultats

- **Mesures mises en place pour évaluer notre politique RSE :**
 - Evaluation externe en cours de nos actions touchant l'environnement, les ressources humaines, les achats responsables et l'éthique des affaires par EcoVadis, qui nous avait accordé l'attribution du statut « confirmé / Silver » en 2013
- **Mesures mises en place pour réduire notre consommation d'énergie :**
 - Installation de minuteurs sur nos appareils de climatisation / chauffage
 - Programmation automatique de la mise en veille de tous nos matériels informatiques (dès 5 minutes de non utilisation pour tous nos ordinateurs)

Environnement 2/3

➤ Nos actions et résultats (suite)

• Mesures mises en place pour réduire nos consommables :

- Paramétrage de l'impression par défaut en noir & blanc et recto / verso sur tous nos ordinateurs
- Remplacement de tous les gobelets en plastique de notre tisanerie au profit de vaisselle lavable et réutilisable
- Installation de poubelles de recyclage hors verres (emballages ménagers, papiers, journaux, bouteilles et flacons en plastique etc.) dans nos locaux
- Recyclage de toutes nos capsules à café et des bouchons de bouteilles en plastique
- Récupération des documents pouvant servir de papier brouillon
- Politique de recyclage des D3E avec reprise, valorisation, destruction et recyclage de notre matériel informatique. Notre partenaire, ATF Gaïa, favorise l'insertion de travailleurs handicapés et emploie 80 % de personnes en situation de handicap dans ses effectifs de production

• Mesures mises en place pour limiter notre empreinte CO2 :

- Remboursement à 100 % de la carte de transports en commun
- Optimisation du transport de nos équipes
- Choix de prestataires partenaires locaux

Environnement 3/3

➤ Nos actions et résultats (suite)

- **Mesures mises en place pour sensibiliser nos collaborateurs et parties prenantes :**
 - Diffusion de supports de communication à l'ensemble des collaborateurs
 - Réalisation et diffusion de notre charte éthique et développement durable dont les principes ont été acceptés par nos collaborateurs et par nos autres parties prenantes
 - Offre commerciale et conduite de projets de stratégie GreenIT créées et développées chez deux de nos clients depuis 2013
- **Mesures mises en place pour limiter notre empreinte CO2 :**
 - Remboursement à 100 % de la carte de transports en commun
 - Optimisation du transport de nos équipes
 - Choix de prestataires partenaires locaux
- **Mesures mises en place pour économiser et préserver les ressources naturelles :**
 - Politique de dématérialisation de nos supports, enjeu essentiel à l'ère du digital
 - Mise en place de services d'écoconception pour nos clients
 - Utilisation du moteur de recherche Ecosia dont les revenus publicitaires permet la plantation d'arbres, participant ainsi à la lutte contre la déforestation

Lutte contre la corruption

➤ Les principes du Global Compact

- **Principe 10** : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

➤ Nos actions et résultats

- **Cabinet possédé à 100% par ses 6 associés, ce qui permet à ses collaborateurs de prendre des décisions objectives, justes et désintéressées**
- **Fixation du montant moyen de cadeaux à nos clients entre 40 et 50 euros**
- **Soutien des législations nationales et internationales qui luttent contre la corruption sous toutes ses formes**
- **Aucun cas de corruption recensé depuis la création du Cabinet**
- **Aucun prêt, honoraire, récompense ou tout autre avantage offert ou accepté dans le but de conduire nos partenaires à des pratiques illicites**



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Adhérent de Consult in France

www.advents.fr

ADVENTS Paris
28 rue du 4 septembre
75002 PARIS
Tél. : 01 42 93 80 08
Fax : 01 77 75 23 33
E-mail : contact@advents.fr

ADVENTS Lyon
14 place Gutenberg
69300 CALUIRE ET CUIRE
Tél. : 01 42 93 80 08
Fax : 01 77 75 23 33
E-mail : contact@advents.fr

